

Séance ordinaire du 5 septembre 2017

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi cinq septembre deux mille dix-sept à quatorze heures quarante-cinq, à la salle du comité de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Guy Dumoulin, Mario Fortier et Janet Jones, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier (partiellement) et du vice-président Robert Maranda.

Est absent : le membre du comité exécutif Jean-Pierre Bazinet.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Marie-Lise Côté, directrice générale adjointe – développement du territoire et qualité de vie, Yves Després, directeur général adjoint – sécurité publique, Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, Zoé Couture, directrice du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, secrétaire.

CE-2017-12-16**Adoption de l'ordre du jour**

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 5 septembre 2017.

CE-2017-12-17**Approbation du procès-verbal des séances des 28 et 29 août 2017**

Il est résolu d'approuver le procès-verbal des séances ordinaires du comité exécutif tenues les 28 et 29 août 2017.

CE-2017-12-18**Crédits additionnels pour l'opération et l'entretien de l'incinérateur**

[Document d'aide à la décision ENV-MR-2017-007-R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'affecter des crédits additionnels au montant de 150 000 \$ aux postes de dépenses mentionnés en annexe à la fiche de prise de décision ENV-MR-2017-007-R-1, pour assurer le maintien des opérations et de l'entretien de l'incinérateur.

CE-2017-12-19**Financement de la dépense relative à la fourniture de services professionnels et à la réalisation des travaux pour une partie du projet de réfection de conduites d'émissaire des étangs aérés (secteur Lévis)**

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2017-066](#)

Il est résolu de financer la dépense relative à la fourniture de services professionnels et à la réalisation des travaux pour une partie du projet de réfection de conduites d'émissaire des étangs aérés (secteur Lévis) et notamment les activités suivantes :

- automatisation de vannes pour les étangs;
- inspections télévisées d'un tronçon de l'émissaire;
- effluent d'urgence pour les étangs;
- réfection d'un tronçon de l'émissaire des étangs;

au montant maximal de 685 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2015-14-03.

CE-2017-12-20**Financement de la dépense relative aux services professionnels pour la préparation des plans et devis et de surveillance des travaux du projet de réfection d'aqueduc, d'égouts et de la voirie**

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2017-096](#)

Il est résolu de financer la dépense relative aux services professionnels pour la préparation des plans et devis et de surveillance des travaux du projet de

réfection d'aqueduc, d'égouts et de la voirie des lots suivants :

- lot 1, RES 01824, Réfection complète rues des Castels et Châtelaine (secteur Lévis) au montant maximal de 200 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2015-14-03;
- Lot 2, RES 10059, Remplacement des conduites en arrière lot de la rue Emmanuel Routhier et Pierre Fontaine (secteur Charny) au montant maximal de 112 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2015-14-03;
- lot 3, RES 01827, Réfection complète de la rue Théophile-Hallé (entre chemin du Fleuve et rue du Collège) (secteur Saint-Romuald) au montant maximal de 150 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2015-14-03.

CE-2017-12-21

Financement de la dépense relative à la fourniture de services professionnels pour la préparation des plans et devis et de surveillance des travaux de réfection d'un collecteur d'égout hors rue et réfection complète des rues Saint-Antoine et Saint-Onésime (secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2017-097](#)

Il est résolu de financer la dépense relative à la fourniture de services professionnels pour la préparation des plans et devis et de surveillance des travaux de réfection d'un collecteur d'égout hors rue et réfection complète des rues Saint-Antoine et Saint-Onésime (secteur Lévis) au montant maximal de 363 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2015-14-03.

CE-2017-12-22

Demande d'un permis d'occupation au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour l'installation d'une conduite d'égout sanitaire de 375 millimètres de diamètre sous un court tronçon de l'ancienne voie ferrée (lot 1 962 938 du cadastre du Québec) dans le cadre du projet de construction d'une conduite d'égout sanitaire entre les postes de pompage PP-5 et SN-M

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2017-098](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de demander au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports un permis d'occupation pour l'installation d'une conduite d'égout sanitaire de 375 millimètres de diamètre sous un court tronçon de l'ancienne voie ferrée (lot 1 962 938 du cadastre du Québec) dans le cadre du projet de construction d'une conduite d'égout sanitaire entre les postes de pompage PP-5 et SN-M, le tout selon le plan annexé à la fiche de prise de décision INF-GEN-2017-098.

CE-2017-12-23

Financement de la dépense relative à la fourniture de services professionnels requis pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux du projet de réfection du mur de soutènement de la côte Fréchette (secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2017-099](#)

Il est résolu de financer la dépense relative à la fourniture de services

professionnels requis pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux du projet de réfection du mur de soutènement de la côte Fréchette (secteur Lévis) au montant maximal de 363 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2015-14-03.

CE-2017-12-24

Entente intermunicipale de répartition des appels de nature police à intervenir avec la Ville de Bromont

[Document d'aide à la décision POL-2017-014](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- de demander, conformément à l'article 70 de la *Loi sur la police*, l'approbation requise du ministre de la Sécurité publique afin de conclure l'entente intermunicipale de répartition des appels de nature police à intervenir avec la Ville de Bromont, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision POL-2017-014;
 - sous réserve de l'approbation nécessaire à cette fin en vertu de la *Loi sur la police*, de conclure l'entente intermunicipale à intervenir avec la Ville de Bromont, concernant la répartition des appels de nature policière, telle qu'elle est annexée à cette fiche de prise de décision, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.
-

CE-2017-12-25

Dépôt du rapport concernant l'émission d'obligations datée du 6 septembre 2017

[Document d'aide à la décision FIN-2017-028](#)

Le rapport concernant l'émission d'obligations au montant de 33 407 000 \$, datée 6 septembre 2017, est déposé, à titre d'information.

Il est résolu de déposer ce rapport au conseil de la Ville, à titre d'information.

CE-2017-12-26

Entente à intervenir avec la Caisse Desjardins de Lévis et Desjardins entreprises et modification à un contrat de crédit variable

[Document d'aide à la décision FIN-TRE-2017-015](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- de conclure l'entente à intervenir avec la Caisse Desjardins de Lévis et Desjardins entreprises concernant les services financiers offerts à la Ville, pour une durée de quatre ans, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision FIN-TRE-2017-015, et d'autoriser le maire et le directeur des Finances et trésorier à signer cette entente, ainsi que toutes autres conventions particulières ou autres documents en lien avec les services couverts par celle-ci;
- d'autoriser le maire et le directeur des Finances et trésorier à signer le contrat de crédit variable à intervenir avec la Caisse Desjardins de Lévis,

tel qu'il est annexé à cette fiche de prise de décision.

CE-2017-12-27

Addenda à l'entente pour le projet parc régional de la Pointe-De la Martinière pour l'obtention de la subvention dans le cadre du programme de la trame verte et bleue à intervenir avec la Communauté métropolitaine de Québec, addenda à l'entente pour le projet parc des Chutes-de-la-Chaudière pour l'obtention de la subvention dans le cadre du programme de la trame verte et bleue à intervenir avec la Communauté métropolitaine de Québec, addenda à l'entente pour le projet parc de la Rivière-Etchemin pour l'obtention de la subvention dans le cadre du programme de la trame verte et bleue à intervenir avec la Communauté métropolitaine de Québec et addenda à l'entente pour le projet de la Grande plée Bleue pour l'obtention de la subvention dans le cadre du programme de la trame verte et bleue à intervenir avec la Communauté métropolitaine de Québec

[Document d'aide à la décision URBA-2017-203](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure :

- l'addenda à l'entente pour le projet parc régional de la Pointe-De la Martinière pour l'obtention de la subvention dans le cadre du programme de la trame verte et bleue à intervenir avec la Communauté métropolitaine de Québec, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2017-203, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout requis pour donner plein effet à la présente résolution;
- l'addenda à l'entente pour le projet parc des Chutes-de-la-Chaudière pour l'obtention de la subvention dans le cadre du programme de la trame verte et bleue à intervenir avec la Communauté métropolitaine de Québec, tel qu'il est annexé à cette fiche de prise de décision, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution;
- l'addenda à l'entente pour le projet parc de la Rivière-Etchemin pour l'obtention de la subvention dans le cadre du programme de la trame verte et bleue à intervenir avec la Communauté métropolitaine de Québec, tel qu'il est annexé à cette fiche de prise de décision, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution;
- l'addenda à l'entente pour le projet de la Grande plée Bleue pour l'obtention de la subvention dans le cadre du programme de la trame verte et bleue à intervenir avec la Communauté métropolitaine de Québec, tel qu'il est annexé à cette fiche de prise de décision, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Le président du comité exécutif quitte son siège et la séance est alors présidée par le vice-président.

CE-2017-12-28

Candidature de la Ville au concours *Prix excellence tourisme 2017*

[Document d'aide à la décision DEV-2017-165](#)

Il est résolu de recommander au conseil de Ville d'autoriser la mise en candidature de la Ville pour la *Navette Paquet* au concours *Prix excellence tourisme 2017*, organisé par l'Alliance de l'industrie touristique du Québec, Festivals et événements Québec et la Société des attractions touristiques du Québec.

CE-2017-12-29

Attribution du contrat pour la location à tarif horaire avec opératrices ou opérateurs de machinerie et équipements de déneigement

[Document d'aide à la décision APP-2017-176](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer le contrat pour la location à tarif horaire avec opératrices ou opérateurs de machinerie et équipements de déneigement (appel d'offres 2017-50-79), à Excavation Roberge et fils inc., aux prix mentionnés dans sa soumission, pour une dépense estimée à 364 875 \$, avant TPS et TVQ, pour la durée de cinq ans, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2017-12-30

Attribution du contrat pour la fourniture et la livraison d'abrasifs

[Document d'aide à la décision APP-2017-178](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer le contrat pour la fourniture et la livraison d'abrasifs (appel d'offres 2017-50-86), à Carrières Québec inc., aux prix mentionnés dans sa soumission, pour une dépense estimée à 1 370 250 \$, avant TPS et TVQ, pour la durée de cinq ans, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2017-12-31

Attribution du contrat pour la fourniture et installation d'un brûleur au gaz naturel pour le four de l'incinérateur

[Document d'aide à la décision APP-2017-184](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la fourniture et l'installation d'un brûleur au gaz naturel pour le four de l'incinérateur (appel d'offres 2017-50-91), 9111-0767 Québec inc., faisant affaire sous le nom de Thermo-Énergie, aux prix mentionnés dans sa soumission, pour une dépense estimée à 342 000 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Le président du comité exécutif prend son siège et préside la séance.

CE-2017-12-32

Dépôt des listes de contrats au 30 juin 2017

[Document d'aide à la décision APP-2017-153](#)

Les listes suivantes de certains contrats au 30 juin 2017 sont déposées, à titre d'information :

- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus par le comité exécutif du 1^{er} janvier au 30 juin 2017 (article 477.3, 1^{er} alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus par un fonctionnaire ou une employée ou un employé du 1^{er} janvier au 30 juin 2017, avec une même cocontractante ou cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ (article 477.3, 2^e alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
- liste de tous les contrats conclus et des autorisations de dépenses effectuées par un fonctionnaire ou une employée ou un employé du 1^{er} au 30 juin 2017, (articles 477.3, 3^e alinéa et 477.2, 5^e alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*).

Il est résolu de déposer ces listes au conseil de la Ville, à titre d'information.

CE-2017-12-33

Levée de la séance

La séance est levée à 18 h 55.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
